



C.F.P.P.A. Olivier de Serres
1062, Chemin du Pradel
07 170 MIRABEL
Tél. : 04 75 36 71 80
Fax : 04 75 36 76 02
Mél: cfppa.aubenas@educagri.fr

**Etablissement Public Local d'Enseignement
et de Formation Professionnelle Agricoles**

Enregistrement Ypareo

BULLETIN D'INSCRIPTION MODULES COURTS Agriculture - 2025

NOM :		Prénom :		Date de naissance	
Adresse :				Tél fixe :	
Code Postal		Ville :		Tél portable :	
Mail :				Diplôme le plus élevé	
Statut actuel :		Financement envisagé :			
Si financement par Pôle Emploi :	Identifiant PE (7chiffres + 1 Lettre)				
	département d'inscription à PE				
J'ai un Compte Personnel de Formation (CPF)		<input type="radio"/> oui	Si oui, sur mon compte j'ai €		
Tarif des repas (<i>susceptible de modification</i>) : petit-déjeuner : 2 € et repas du midi ou du soir : 5 €					

Pour la réservation de l'hébergement et des repas, contactez Mme Pamela Tauleigne :
pamela.tauleigne@educagri.fr ou au 04.75.36.76.56

SOUHAITE S'INSCRIRE POUR LE OU LES MODULES SUIVANTS : (à cocher)

- Conduite d'un atelier caprin : du 17 au 28 février 2025
- Conduite d'un atelier caprin : du 17 au 28 mars 2025
- Soins du troupeau par les plantes : au printemps 2025 - Nous contacter
- Transformation fromagère fermière - 1 : du 03 au 14 mars 2025
- Transformation fromagère fermière - 2 : du 07 au 18 avril 2025 **Encore 1 place**
- Transformation fromagère fermière - 3 : du 12 au 23 mai 2025
- Transformation fromagère fermière - 4 : du 16 au 27 juin 2025
- Conduite d'un atelier d'arboriculture fruitière (UCARE 1 BPREA) : du 10 au 14 février et du 07 au 11 avril 2025
- Conduite d'un atelier d'arboriculture fruitière (C3 BPREA) : du 24 au 28 février et du 12 au 16 mai 2025
- Conduite d'un atelier d'arboriculture fruitière (UCARE 2 BPREA) : du 24 au 28 mars et du 19 au 23 mai 2025 COMPLET**
- Réaliser les opérations de production de pépinière de plants fruitiers : du 17 au 21 mars et du 14 au 18 avril 2025
- Réaliser les opérations de production de pépinière de plants fruitiers : du 04 février au 30 avril 2025 - Formation mixte
- Conduite d'un atelier de viticulture : du 10 au 14 février et du 12 au 16 mai 2025
- Transformation de la production viticole - Œnologie : du 07 au 18 avril 2025
- Conduite d'un atelier de production de légumes : du 07 au 11 avril et du 02 au 06 juin 2025
- Transformation des fruits et/ou légumes : du 10 au 14 février et du 24 au 28 février 2025
- Conduite d'un atelier de volailles de chair : du 24 au 28 mars et du 19 au 23 mai 2025
- Mise en place d'un atelier de poules pondeuses : du 17 au 21 mars et du 12 au 16 mai 2025
- Conduite d'une activité d'accueil à la ferme : du 24 au 28 mars et du 19 au 23 mai 2025
- Parcours professionnalisant en Arboriculture (modules adaptables) : du 20 janvier au 23 juin 2025**
- Taille des arbres fruitiers (1 semaine pratique) : du 20 au 24 janvier 2025 - session réservée Parcours **COMPLET**
- Taille des arbres fruitiers (1 semaine pratique) : du 27 au 31 janvier 2025
- Entretien et multiplication des petits fruits (NOUVEAU) : du 27 janvier au 29 janvier et du 18 février au 19 février 2025**
- Taille des oliviers (2 jours avec de la pratique) : les 02 et 03 avril 2025
- Suivi sanitaire du verger (19 heures à distance et 16 heures en présentiel) : 2 jours pour le présentiel : les 03 avril et 19 juin 2025
- Multiplication et Greffage (2 jours) : les 18 février et 19 février 2025
- Opérations en vert (2 jours) : les 17 juin et 18 juin 2025

- Conduite de tracteur (4 jours) : du 17 au 20 mars 2025 **Encore 1 place**
- Conduite de tracteur (4 jours) : du 19 au 22 mai 2025

Pour les formations à distance voir page suivante

Module élevage caprin à distance (cocher les modules choisis) (259 h maximum) ou Formation à distance et en présentiel

Alimentation

Réglementation en élevage

Reproduction, sélection, sanitaire

Production laitière

Elevage des jeunes

Bâtiment d'élevage

Indicateurs technico économiques

Conduite d'un atelier viticole entièrement à distance (179 h maximum)

Conduite d'un atelier viticole (179 h maximum) - Distance et Présentiel (du 10 au 14 février et du 07 au 11 avril 2025)

Conduite d'un atelier arboricole entièrement à distance (224 h maximum)

Conduite d'un atelier arboricole (224 h maximum) - Distance et Présentiel (du 24 au 28 février et du 12 au 16 mai 2025)

Conduite d'un atelier de maraîchage (140 h maximum) : Distance et Présentiel (du 07 au 11 avril et du 02 au 06 juin 2025)

**Pour les formations à distance ci-dessus, la réponse est individualisée et modulable
Un stage en entreprise peut être proposé**

Mise en place d'un atelier de poudeuses en complément d'activité à distance (45 h)

Modules à distance (48,5 h) : S'exercer à la comptabilité et choisir ses statuts en vue de son installation

Maîtriser la qualité sanitaire des produits fermiers transformés à distance (14 h)

Spécifier la production :

Fait à _____ . Le _____

Signature